

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 62 (1982)
Heft: 3

Vorwort: Éditorial
Autor: Geiser, André

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A l'occasion du numéro d'automne de la REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE, il nous a paru intéressant de tenter un rapide bilan des échanges commerciaux entre la France et la Suisse au cours du premier semestre 1982 et de nous interroger sur leur évolution possible dans le contexte socio-économique du moment.

Première constatation : d'après les statistiques des douanes suisses, les développements récents du commerce entre la France et la Suisse divergent sensiblement de ceux enregistrés par la Suisse pour l'ensemble de son commerce extérieur.

En effet, pour la période considérée, et par rapport au premier semestre 1981, les importations de produits français en Suisse, exprimées en FS, ont régressé de 10,1 %, et les exportations suisses vers la France ont diminué de 2,4 %, tandis que la valeur globale des importations suisses accuse une légère baisse (- 2,9 %), et celle des sorties, une augmentation (+ 2,8 %).

Certes, la dépréciation du FF par rapport au FS sur une année par rapport à fin juin 1981 (env. 15 %) peut expliquer la baisse en valeur des importations suisses de produits français et peut avoir pesé sur les exportations suisses en France.

Pour la même période, la balance commerciale française accuse un déficit de 43 milliards de FF (deux fois supérieur à celui du premier semestre 1981), et les exportations stagnent à un niveau mensuel de l'ordre de 50 milliards de FF. Certains analystes attribuent cet essoufflement des exportations françaises à une perte de compétitivité des entreprises consécutives, entre autres, à l'accroissement des charges fiscales et sociales au cours des derniers mois. Cette situation est préoccupante, car elle peut générer des réflexes protectionnistes, que la politique annoncée de reconquête du marché intérieur semble devoir favoriser.

Outre les mesures déjà évoquées dans ces colonnes, on peut noter plus récemment la mise en place d'un système d'attribution de prêts bonifiés aux seules entreprises dont les investissements ne comportent pas plus de 15 % de produits étrangers, la création d'une commission de surveillance des importations et enfin le renforcement progressif des contrôles douaniers et des changes. Ces derniers semblent d'ailleurs s'exercer tout particulièrement sur les ressortissants étrangers résidant en France, dont les nationaux suisses évidemment.

Dans ces conditions, les entreprises qui importent des produits suisses en France ont ressenti d'autant plus vivement les conséquences du blocage des prix du 14 juin dernier. Les mesures d'atténuation qui ont été arrêtées pour les produits importés le 28 juillet et le 4 août sont en fait de peu de portée, si l'on tient compte de la prise en charge par les entreprises de l'augmentation de 1 % du taux normal de la T.V.A. Les marges des sociétés d'importation se trouvent donc réduites au-delà du tolérable.

Pour un secteur aussi important du commerce extérieur suisse que celui de la pharmacie, on relève qu'un nouveau régime des prix est annoncé pour le début du mois de novembre 1982. Les premières informations disponibles laissent à penser qu'un système à « double vitesse » sera mis en place, système discriminatoire qui ferait bénéficier de hausses de prix individuelles s'ajoutant aux hausses de prix conjoncturelles les entreprises intéressées dans la recherche et la production industrielle en France et le développement international. Les entreprises étrangères, dont les entreprises suisses, ont une structure historique qui les met dans une situation d'infériorité en ces matières. Une baisse autoritaire de prix vient d'être annoncée qui concerne neuf firmes étrangères, dont deux suisses, au sujet de laquelle les plus expresses réserves ont été formulées à un niveau élevé.

Il nous appartient de tout mettre en œuvre pour préserver le bon fonctionnement des règles de l'économie de marché entre la France et la Suisse, pour sauvegarder l'acquis et assumer le développement potentiel des échanges.

Nul doute à ce sujet que le voyage officiel que doit entreprendre Monsieur François Mitterrand, Président de la République, en Suisse en 1983, ne permette d'obtenir tous les apaisements souhaitables en ce sens.

André GEISER